

COMPTE RENDU CONSEIL INTER QUARTIERS Du 26 juin 2018

Le conseil inter-quartiers s'est réuni le mardi 26 juin 2018, dans les salons de la mairie sous la Présidence de Monsieur Alain Girard.

Etaient présents :

Collège Elus : Thierry ATLAN, Alain GIRARD, Jacqueline MARCONI, Geneviève BONNISSEAU, Josiane DAUTRY, Roselyne CHARLES-ELIE NELSON, Eddy JOURDE, Pierre STOUVENEL, Malika VERA,

Collège acteurs socio-économiques : Anabelle ALVES, Teta BENDAVID, Claude BEROLDY, Thierry CAPLIER, Vincent CHARLOT, Thierry CHAUDRON (Vice-Président quartier Ouest), Emmanuel GUENZI (Vice-Présidente quartier Centre), Reine-Aimé ENDALLE PENDA, Albert IAFRATE, Sabine LEVITTE, David MELT, Catherine MUNROOP, Mickaël RANDOT, Gérard SAGET, Eliane SOUBEN, Katy TURLEPIN,

Collège habitants : Jocelyne BRUNEAU, Mylène DI BATISTA, Alain GAUTIER, Colette HENO, Jeannine LEDUC, Esther LUBUYA MUNYA, Annick MORIN, Catherine PASSE,

Administration : Annie PREDAL, Patricia DELON,

Excusés (es) : Patricia BARDET, Karine BETTAYEB, Denis REYNAUD, Roger PERES, Houcine TROUKY,

Invité(s) :Dorothee VERGNON, Commissaire de Choisy-le-Roi, Laëtitia MURATORE, brigadier chef en charge de la Mission prévention et Communication au Commissariat de Choisy le Roi, Monsieur Didier BOURDET, Directeur Jeunesse et Sport,

Ouverture de la séance à 20h15.

Monsieur Alain GIRARD remercie les membres présents et excuse les absents. Il présente les personnes qui interviendront au cours de la réunion :

- Madame Dorothee VERGNON, Commissaire de Choisy-Le-Roi,
- Madame Laëtitia MURATORE, brigadier chef en charge de la Mission prévention et Communication au Commissariat de Choisy-le-Roi Monsieur Didier BOURDET, Directeur jeunesse et sport.
- Madame Karima FERRY, qui interviendra sur le point « Ressources ».

Les trois premiers invités interviendront sur le point « Période estivale, le vivre ensemble ».

Il souligne qu'il est important de mieux connaître les actions de la ville durant les deux mois d'été. Il rappelle qu'aujourd'hui 8 caméras de vidéoprotection sont installées dans la Ville. Un système de sécurité sur les bornes incendie a également été mis en place.

Enfin, il informe que de nombreuses animations seront organisées sur la Ville durant la période estivale.

I – Période estivale : le vivre ensemble

Intervention de Madame Dorothee VERGNON

Il y a une réelle collaboration avec la Ville sur le « vivre ensemble ». Le commissariat compte 210 agents. Il existe deux pôles de compétence (judiciaire et voie public). Le commissariat est en lien tous les jours avec la Ville.

Au niveau du service, il existe deux actions partenariales sur la thématique prévention :

- **Mission de prévention et de communication en direction du public jeune.** Travail mené avec des enfants d'âge maternel, primaire, collège, et lycée. L'idée c'est de prévenir sur les dangers divers et variés (consommation de drogue, harcèlement etc.). Madame Laëtitia MURATORE est en charge de ce secteur. Elle est en relation avec le service jeunesse et sport pour travailler sur des thématiques spécifiques (ex. : explication des conséquences d'ouverture abusive des bornes incendie).
- **Mission de relai entre la population et le commissariat (délégué à la population).** C'est la Mission de Monsieur HUSSON qui est réserviste de la police nationale et qui travaille actuellement au PAD (Point d'Accès au Droit). Il n'intervient pas sur les situations d'urgence mais plus pour transmettre de l'information, sur l'ambiance du quartier, les difficultés.

Faire le lien avec la population et la police est un rôle très important. Comment travailler pour rendre la vie des Orlysiens meilleure notamment sur la tranquillité publique. Le travail est beaucoup plus fluide quand il y a une bonne communication.

Intervention de Madame Laëtitia MURATORE

Sa mission est de créer un lien entre la Police et la population jeune en intervenant en milieu scolaire ou envers le public senior.

Différents thèmes sont abordés :

- **Avec les jeunes :**
 - Initiation à la citoyenneté, sécurité routière, développement : interventions auprès des grandes sections maternelles,
 - Pour les enfants d'âge primaire sont abordés les thèmes sécurité routière, les dangers de l'utilisation des réseaux sociaux notamment au niveau ces CM2.

Ces interventions sont développées en partenariat avec l'Education Nationale et la Ville.

- Des interventions sont également faites au Centre social Andrée CHEDID, et sur le groupe scolaire Romain Rolland. Pour les plus âgés, le travail est mené avec les associations de quartiers.

Il y a eu 114 interventions sur la commune d'Orly à destination de toutes les écoles. Le but créer un lien pour que les jeunes aient une autre vision de la Police, leur faire comprendre pourquoi la loi existe.

Cette année, le thème « la violence et le sport » a été abordé avec les jeunes. Cette thématique se poursuivra durant l'été. Sont aussi abordés les problèmes des nuisances sonores, d'utilisation de la chicha etc.

Le dialogue entre la Police et les jeunes des quartiers n'est pas toujours facile. En premier lieu, ce sont les éducateurs qui vont mener ce travail.

Le discours tenu est celui du comment vivre ensemble, comment ne pas nuire à son voisin dans les quartiers. Ces interventions sont reprises ensuite par les enseignants.

Plus on commence tôt mieux la parole est portée.

→ ***Avec les seniors***

- Le travail en direction des seniors : leur expliquer les dangers auxquels ils sont exposés, leur donner des outils pour pouvoir se protéger et permettre à la police d'agir plus efficacement en appelant le 17.

Il existe une plateforme à Créteil avec des fonctionnaires de police formés pour recevoir des appels d'urgence.

Questions :

- Sur les 210 fonctionnaires y-a-t-il plus de fonctionnaires sur la zone aéroportuaire ?

Réponse : 60 agents supplémentaires pour le surplus d'activités.

- Comment peut-on joindre Monsieur HUSSON ?

Réponse : Il dispose d'un téléphone portable, d'une adresse mail. Il est disponible et contactable 2 jours par semaine. Mais pour l'urgence il faut faire le 17. Il est également joignable au PAD (point d'accès au droit).

- Quelles actions sont menées pour les adolescents ? Quelque chose est-il prévu pour travailler avec eux ?

Réponse : on ne travaille pas qu'avec les plus jeunes. Le travail s'étend de la grande section maternelle au lycée et au CFI. Mais pour le moment les jeunes majeurs ne sont pas pris en charge. Parfois, les professionnels dialoguent avec les parents sur des thématiques qui les intéressent.

Sont également menées des actions en lien avec la Municipalité et Villeneuve Le Roi notamment sur les affrontements entre les jeunes des deux Villes. Le thème abordé : c'est quoi un quartier ?

- Il y a des difficultés pour se rendre au commissariat. Les locaux vont-ils être améliorés notamment en termes de confidentialité ?

Réponse : effectivement la confidentialité est inexistante, l'accès aux personnes porteuses d'handicap n'est pas aux normes. Le commissariat est vieillissant en termes de locaux.

Pour le moment, il n'y a pas de projet de rénovation.

Il est prévu d'accueillir des expositions avec des artistes peintres pour rendre le commissariat plus accueillant. Il s'agit d'un projet en partenariat avec le Centre Culturel.

- Que fait-on pour les enfants déscolarisés et ceux qui ouvrent les bouches d'incendie ?

Réponse : cela dépend s'ils sont interpellés. A noter que la situation est meilleure que l'an passé. Il s'agit d'une infraction pénale. Parfois les riverains adressent des vidéos.

Comme les équipes les connaissent, ils peuvent être identifiés. Systématiquement quand ils sont interpellés, il y a une réponse pénale portée. C'est le parquet qui se charge de la suite à donner.

- Que se passe-t-il pour les jeunes ou jeunes adultes qui font du trafic de pièces détachées de véhicules ?

Réponse : Les mineurs déscolarisés sont déjà sur un chemin délictuel. Certains mineurs ont des mauvaises fréquentations et un travail est entrepris avec la famille. D'autres familles en revanche se désintéressent de la situation et là c'est une réponse pénale qui est apportée. C'est très compliqué pour les primo délinquants. Pour certains jeunes qui polluent le quartier, le parquet a des difficultés. C'est très compliqué pour les mineurs de 14-15 ans. Le Parquet a décidé de déférer immédiatement ces jeunes. Les solutions dont disposent le parquet et la justice tant que les jeunes ne sont pas majeurs sont difficiles notamment lorsque les parents ne les suivent plus.

- Quelle est l'évolution de la délinquance sur la commune ?

Réponse : Sur la circonscription la tendance est inversée aujourd'hui. Il y a une tendance à l'amélioration. Le travail ne s'arrête pas pour autant. L'évolution urbaine de la Ville porte ses fruits. Certains quartiers n'ont plus rien à voir avec ce qui existait auparavant. D'autres quartiers ont bénéficié d'un dispositif particulier et conduit sur une partie importante de la commune. Il y a la présence de cars de CRS pour renforcer les actions du commissariat. Sur le volet judiciaire, il y a un travail de fond sur le trafic de stupéfiants ce qui permet de démanteler les équipes.

Il y existe sur la Ville toute une facette d'interventions.

Intervention de Monsieur Didier BOURDET, directeur secteur sport et jeunesse.

Au sein de la direction jeunesse et sport, ils existent deux équipements :

- Le centre social Andrée CHEDID avec une équipe plus orientée vers la famille et un pôle jeunesse (un responsable et trois animateurs),
- Le forum NERUDA : forum essentiellement axé sur la jeunesse (Un directeur et 3 animateurs).

Cet été des actions vont être menées avec différents partenaires de la Ville. Des débats autour de la violence vont être organisés car elle existe au quotidien. Le but est de canaliser l'énergie par le biais des sports de combats.

Des actions vont aussi être menées tout au long de week-end durant l'été. Une réflexion a été menée sur ce qui avait bien fonctionné précédemment et ces actions vont être reconduites. Par exemple le projet OASIS.

Depuis le mois de mai 2018 et durant tout l'été les animations du dispositif OKLM (Orly au calme) seront présentes dans tous les quartiers de la Ville. Elles se dérouleront tous les mardis et vendredis et seront menées en partenariat avec différents services de la Ville et partenaires de la ville (culture, sport, centre social, conseils citoyens, associations etc.) L'objectif étant de transmettre le plus possible un message de tranquillité.

Des sorties sont aussi prévues pour les familles et les jeunes. Elles sont organisées par la Ville, les conseils de quartier, le CCAS, le service politique de la Ville etc.).

La piscine sera aussi ouverte en soirée avec des animations. Seront aussi organisées des séances de cinéma en plein air.

Fin août, l'animation « Vitamines avant la reprise » sera reconduite au « Grand Godet ».

Le vivre ensemble est important. On a traité quelques aspects, il en reste d'autres.

II - La Ressourcerie

Intervention de Madame Karima FERRY

La ressourcerie met en œuvre le concept des 3R (Réutiliser, Réparer, Recycler).

Elle développe quatre fonctions :

- Collecter les objets en fin de vie,
- Préparer ces objets pour une seconde vie,
- Vendre ces objets à prix modique,

La Ressourcerie est un outil de développement territorial au service du développement durable, avec ces trois volets:

- développement économique: création d'une activité non délocalisable,
- développement social: création d'emplois solidaires,
- protection de l'environnement: promotion de l'économie circulaire.

La majeure partie des locaux sont mis gratuitement à la disposition de la régie par la Commune d'Orly. Les travaux sont réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de la RIVED avec appui d'un maître d'œuvre. La gestion de l'activité est confiée à un opérateur de l'Economie Sociale et Solidaire dans le cadre d'une convention précisant les objectifs, les modes de soutien et les modalités de contrôle : l'association approche, qui gère actuellement la recyclerie de Saint- Maur-des Fausses.

Elle sera implantée (1000 m²) dans l'ancien marché couvert des terrasses. La gestion sera assurée par l'association APPROCHE, laquelle favorise les emplois en CDDI (contrat durée déterminée d'insertion). Le personnel sera formé.

Questions :

- Qu'en est-il pour le recyclage des vêtements ? En règle générale, tout ce qui pourrait éviter le débordement des bacs de récoltes ?

Réponse : on ne va pas recycler, on va réemployer via la collecte de meubles, vaisselle, bibelots, mobilier de jardins, textiles, appareils électriques, électroniques, outillage.

- Quelle différence y-a-t-il avec EMMAUS ?

Réponse : Il n'y a aucune différence, on est sur les mêmes missions. Il n'y a pas de concurrence entre ces deux dispositifs.

- Comment va être géré le stationnement ?

Réponse : Une réflexion sera menée sur les emplacements réservés pour la ressourcerie et permettre le chargement et déchargement.

- Que deviendra le stock des invendus ?

Réponse : Nous allons travailler en réseau avec d'autres recycleries du territoire. Si cela ne fonctionne pas, il y aura un retour déchèterie.

- Yaura-t-il un site internet ?

Réponse : Il s'agira plus d'un site de mise en « vitrine » pour informer des objets à vendre.

- Les emplois concernent-ils les Orlysiens ?

Réponse : Le bassin de recrutement concernera Orly et Choisy-Le-Roi. Au total, 13 postes seront ouverts.

- L'équipement sera-t-il sécurisé pour éviter les dépôts sauvages et quels seront les horaires d'ouverture.

Réponse : Il s'agit d'une activité identique à un commerce.

La ressourcerie sera ouverte aux horaires de bureaux.

- Cela va-t-il générer des nuisances ?

Réponse : Il n'y aura pas de semi-remorque. Le cahier des charges pour les locaux, prévoit l'insonorisation des murs pour qu'il y ait moins de nuisances sonores pour les voisins.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.